

VOL. I.—No. 51.

MONTREAL, JEUDI, 22 DECEMBRE, 1870.

{ABONNEMENT \$2 50
PAR NUMERO 5 CENTINS.

COUP-D'OEIL PARLEMENTAIRE.

Québec, 13 décembre, 1870.

J'assiste pour la première fois aux séances de notre Chambre Provinciale ; je contemple la représentation que le peuple a chargé de conduire ses destinées à travers les périls de la Confédération. A ceux qui comme moi ont vu dans l'établissement de ce système politique une plus grande somme de mal que de bien, une source de misères et de difficultés, le spectacle offre une étude intéressante. Déterminé à me rallier au nouveau régime comme à tout autre, du moment qu'il assurerait l'avenir du Bas-Canada, je me demande en voyant les fruits si l'arbre est bon. Ne pouvant encore répondre catégoriquement à cette question, je me borne à constater certains effets, quelques symptômes plus ou moins agréables : les nuages qui cachaient à mes yeux le soleil de la Confédération ne sont pas encore dissipés complètement. Puisquent nos hommes d'état avoir le temps et le pouvoir de réaliser les promesses de bonheur, de paix, d'union et de prospérité gravées sur le frontispice de la Confédération. Qui peut dire dans un temps où les faits déjouent tous les calculs politiques ce que le lendemain apportera ; et comment la barque fédérale va résister aux tempêtes que vont soulever les brûlantes questions d'arbitrage, de représentation et les complications américaines. Entre les provinces anglaises qui voudront nous écraser et les Etats-Unis qui nous tendront la main, la situation sera difficile pour ceux qui chercheront à conserver l'ordre de choses actuel. Mais quelles que soient les vicissitudes réservées à notre avenir politique, les hommes de tous les partis doivent s'unir et s'entendre pour assurer notre avenir national sur des bases inébranlables.

La Confédération aura, peut-être, eu un bon effet en nous faisant comprendre la nécessité de pousser, à tout prix, le Bas-Canada dans la voie du progrès. Au milieu des symptômes de défiance et de découragement qui se manifestaient dans toutes les classes de la société, les hommes qui ont fait la Confédération ont senti le besoin de frapper un grand coup pour ranimer la confiance publique. Ils ont voulu donner une forme, un corps, aux aspirations de la population et satisfaire ses impatiences par des mesures énergiques en faveur des chemins de fer, de la colonisation et de l'agriculture, et ils ont ravivé le sentiment national en arborant le drapeau de la résistance contre l'ambition et les insolences du Haut-Canada. Ils ont eu le courage et le patriotisme de dire qu'ils soutiendraient, coûte que coûte, les droits du Bas Canada. Le temps des grandes discussions, des luttes ardues approche ; dans deux ou trois ans, peut-être, le feu sera aux poudres. Il nous faut préparer toutes nos forces nationales pour cette époque et choisir immédiatement tous les hommes dont le talent, l'intelligence et le patriotisme nous seront alors nécessaires. Il faut autant que possible que les hommes de parti cèdent la place aux hommes de talent, que d'un bout du pays à l'autre il y ait une entente patriotique pour découvrir le vrai mérite et le faire sortir de l'ombre où le jettent l'intrigue, l'audace et les préjugés. Il ne sera pas d'ailleurs nécessaire, pour cela, de bouleverser toute la représentation. La Chambre locale en particulier, contient un grand nombre d'hommes intelligents, honnêtes et indépendants ; quelques changements suffiront pour lui donner l'importance et l'éclat que nous désirons. Si le peuple comprend les

motifs qui doivent le diriger dans le choix de ses députés, il pourra attendre sans crainte les luttes et les vicissitudes de l'avenir ; nous ne serons pas pris à l'improvisation par les circonstances.

Québec, 14 Décembre 1870.

Les deux principales questions soulevées pendant cette session ont été celles de l'arbitrage et des chemins de fer. La position de la Chambre et du gouvernement sur ces deux questions a été ferme et patriotique ; nos députés sauront sans doute s'en prévaloir devant le peuple. Ils pourront montrer avec satisfaction aux électeurs le livre où sont inscrites leurs bonnes actions. Ils ont donné du prestige à la Chambre locale en montrant ce qu'elle peut faire pour la dignité et le progrès du Bas-Canada.

L'attitude à prendre sur la question de l'arbitrage était facile, mais elle ne l'était pas autant sur celle des chemins de fer.

Le gouvernement a eu le droit d'hésiter avant de se déposer des terres qui lui fournissent la plus grande partie des revenus nécessaires à l'administration des affaires publiques. La population n'aura pas le droit de lui reprocher de chercher ailleurs des sources de revenus plus ou moins agréables. Les ministres n'ont pas dit leurs intentions à ce sujet, mais il me paraît utile de préparer le peuple à des éventualités bien naturelles. Ils ont cru que la grande question, le point essentiel était d'enrichir le pays, de le lancer à toute vapeur dans la voie de la colonisation et du progrès matériel, certains d'avance qu'un peuple ne refuse pas quelques piastres à ceux qui lui donnent des millions.

J'ai entendu la réplique de l'hon. M. Chauveau dans la discussion sur l'arbitrage ; elle a été bonne, très-bonne, digne de sa position et du Bas-Canada dont il s'est fait le puissant écho.

L'éloquent député de Terrebonne ramassant quelques idées prises ici et là, au hasard, a su en faire jaillir des accents passionnés dans un discours un peu désordonné, mais plein de verve et d'entrain. MM. Joly, Bachand et Marchand, qui avaient une position difficile à soutenir en face de l'énergie du gouvernement, ont eu la bonne pensée de ne pas demander le vote de la Chambre sur leurs résolutions, dont le but était de blâmer le gouvernement fédéral de n'avoir pas arrêté les procédés sur l'arbitrage immédiatement après la démission du juge Day. M. Joly a vainement cherché à faire sortir Sir George de son silence obstiné ; il veut en profiter pour demander l'exclusion des membres du gouvernement fédéral de la Chambre locale, sur le principe qu'ils ne peuvent y apporter la liberté d'action et l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur mandat. Il faut avouer que l'occasion est bonne et prête à l'attaque ; le gouvernement toute fois se croit en état de satisfaire la majorité.

Je dois dire en passant que les trois députés que je viens de nommer ont l'estime de la Chambre qui rend hommage à la manière honorable et efficace avec laquelle ils remplissent leurs devoirs.

Il faut avouer que le gouvernement ne pouvait souhaiter une opposition plus douce et plus respectueuse. On dirait toujours qu'elle lui demande pardon de ne pas partager toutes ses opinions. On dirait des brebis un peu légères qui ne s'égarent un instant de la houlette du pasteur que pour donner à celui-ci l'occasion d'exercer son autorité. Lorsque MM. Chauveau et Joly se répondent d'un côté de la Chambre à l'autre et que M. Chapleau mêle sa voix à leurs voix, on se croirait revenu à ces temps heureux où on n'entendait dans les airs que le son des chalumeaux, et les chants des bergers sur les coteaux.

M. Chauveau a expliqué les résolutions du gouvernement en faveur des chemins de fer dans un discours simple, élégant et nourri. Il s'exprime toujours bien, même lorsqu'il parle de chiffres.

Il a eu soin de dire que le gouvernement, en sacrifiant tant de millions d'acres de terre aux entreprises de chemins de fer, ne faisait que se rendre aux exigences de l'héritage onéreux qui lui venait de l'ancien ordre de choses. Il a su mettre en regard des prétentions et de la prospérité du Haut-Canada, les désavantages que causent à la province de Québec son double système de législation et d'éducation, l'usage des deux langues, et sa générosité envers les œuvres de bienfaisance et de charité. C'était bien pensé et bien dit.

Les questions de chemins de fer causent beaucoup d'excitation dans la Chambre et la population. On s'accorde tous sur le fond, mais on diffère dans les détails ; et on entend répéter tout haut que les trames de la spéculation pourraient empêcher le mouvement qui s'opère, de porter les heureux fruits que tout le monde désire. On va jusqu'à dire qu'un certain nombre de membres se proposent de s'opposer au chemin de fer du Nord, si on ne fixe pas le tracé que la Compagnie devra adopter. Les études remarquables que M. Langelier a publiées dans *L'Événement*, ont fait une forte impression sur la Chambre. Plusieurs semblent croire avec lui que mieux vaudrait ne pas avoir du tout ce chemin de fer que de l'avoir sur le bord du fleuve ; ils disent que la navigation et le Grand Tronc suffisent aux besoins du commerce entre Montréal et Québec, que ce chemin projeté sera tout à fait inutile, si on n'en fait pas une grande voie de colonisation en la faisant passer dans l'intérieur des terres. Il faut espérer que dans cette importante question, la voix du patriotisme et de la raison, seule, se fera entendre, qu'on ne tiendra compte que des intérêts du pays et de son avenir.

Québec, 17 décembre 1870.

Une assez vive discussion a eu lieu hier sur l'octroi de terres aux chemins de fer. La tempête cependant n'a pas été aussi violente qu'on l'avait prévu ; plusieurs membres de la majorité, dont l'intention était de refuser tout octroi de terres avant de connaître le tracé du chemin de fer du Nord, se sont ralliés au gouvernement, du moment qu'ils ont vu que l'opposition en faisait une question de confiance ou de non-confiance. Il y a eu de bons arguments de part et d'autre et le vote en faveur du choix du tracé dans l'intérieur aurait été considérable, si l'existence du gouvernement n'eût pas été en jeu. L'hon. M. Chauveau a maintenu la position en disant qu'il appartenait à la Compagnie de choisir le tracé qu'elle croirait plus favorable à ses intérêts et à ceux du pays.

LA GALERIE DES JOURNALISTES.

Au moment où le député d'Hochelaga, mon malheureux vainqueur, tombe à bras raccourcis sur M. Bellingham, l'ennemi des projets dont il est un des champions les plus ardents, je jette les yeux sur la galerie des journalistes ; j'y apperçois Fabre, les deux Langelier, les deux Turcotte, Faucher de St. Maurice, Decelles et Dansereau. Je me demande pourquoi ils ne sont pas en bas au lieu d'être en haut ; plusieurs se proposent, dit-on, de descendre ; tant mieux ! L'élection de plusieurs jeunes gens de talent rendrait à la Chambre d'Assemblée l'intérêt, le prestige, la vivacité et l'esprit qu'elle avait autrefois.

J'aurais voulu donner la photographie de cette charmante galerie, mais je crains la jalousie de celle qui lui fait face. Elles ont l'air de si bien s'entendre toutes deux, que je me ferais un scrupule de briser l'harmonie dont elles donnent des exemples si touchants, surtout lorsque Decelles a des loisirs. C'est une heureuse pensée que celle qui a mis la galerie des

journalistes et des dames en face l'une de l'autre et au-dessus de la Chambre d'Assemblée, qui se trouve ainsi placée entre ce qu'elle aime et craint le plus sur cette terre. Il faut avouer que ces deux puissances se ressemblent en plus d'un point ; il y a souvent des épines dans les roses qu'elles offrent à nos députés et leurs faveurs sont inconstantes. Aussi j'ai vu plus d'un député qui ne bronche pas devant les ministres, trembler en levant les yeux vers les deux batteries qui dominent la Chambre. Je regrette d'être forcée d'interrompre ce joli sujet, j'étais à la veille de commettre deux ou trois petites indiscretions.

L. O. DAVID.

MONSIEUR ERNEST BAROCHE.

Plusieurs personnes ont qualifié la mort de M. Ernest Baroche de mort héroïque. Est-il vrai de dire que cet homme est mort comme un héros. Je crois qu'au point de vue de la véritable grandeur d'âme cette assertion est moins que soutenable. L'homme vraiment héroïque est celui qui même dans la plus grande, la plus effrayante des défaites sait remporter la plus grande, la plus belle des victoires : la victoire sur lui-même. M. Baroche n'est point mort pour son pays ni pour satisfaire à une consigne sacrée, mais pour satisfaire ses propres passions, sa propre volonté.

Ah ! je sens qu'il est pénible pour tout cœur vraiment français de voir le rouge de la honte couvrir le front de la patrie ; je sais que pour M. Baroche, il était déchirant de voir traîner son père sur la claire par de vils insulteurs publics. Mais, ces considérations ne permettaient point à M. Baroche d'infliger une nouvelle blessure à sa mère-patrie, de se donner une mort qui ne fermera que momentanément la bouche aux ennemis de son père. La France est en danger. La priver volontairement d'un de ses défenseurs c'est lui faire perdre encore de sa force, c'est l'épuiser sans aucune utilité.

De quel droit M. Baroche est-il resté exposé au danger quand son général lui ordonnait de se replier sur Paris avec ses troupes ? De quel droit a-t-il causé la mort de trois hommes, de trois français, de trois soldats ? S'il voulait mourir ne pouvait-il point attendre le moment où il pouvait se faire tuer seul ? "Il souffrait trop pour son pays." Ne pouvait-il point se montrer plus grand que sa douleur ? Si tous les commandants français imitaient la mort héroïque de Baroche, qu'arriverait-il, grand Dieu !

Si la France triomphé un jour, elle aura besoin d'hommes éloquents pour consoler les veuves, les mères, les orphelins et raconter l'histoire de sa douloureuse lutte. Baroche vole à sa patrie la moitié d'une vie qu'il lui devait toute entière. Si la France succombe, écrasée sous la mitraille prussienne, pourquoi Baroche s'est-il hâté de fuir ? Il est bien lâche l'enfant qui refuse d'assister à l'agonie de sa mère !

La mort volontaire du commandant français n'est point une réponse victorieuse à ses ennemis, ces derniers diront qu'il s'est tué par désespoir, qu'il ne pouvait pas justifier la conduite du ministre de l'empereur. Lally Tollendal demandait à Dieu de lui conserver assez de vie pour relever la mémoire de son père. Ce père, cependant, était mort sur un échafaud condamné comme traître à son pays, à son roi. Lally fut assez grand pour attendre, et supporter son infortune. Baroche a eu peur, a faibli devant une noble tâche. Il lui fallait attendre le moment opportun pour répondre à tous ceux qui jetaient la calomnie à la face de son malheureux père.

Examiné au point de vue catholique, cette mort est encore plus blâmable. Le héros chrétien laisse à son Dieu la faculté de désigner l'endroit où la balle de l'ennemi lui percera le cœur. Il s'expose avec indifférence au danger, obéissant à l'appel de sa patrie, aux ordres de ses supérieurs, mais il ne méprisera jamais l'ordre d'un chef pour aller se faire tuer sans aucune nécessité. Il aime sa patrie et tâche de la servir le plus longtemps possible. Le héros français catholique est celui qui offre avec joie son sang à son pays, qui regrette de ne pas avoir deux coeurs pour les immoler sur l'autel de la patrie et qui surtout met toujours la gloire de la France, l'intérêt de ses compatriotes avant ses propres intérêts et avant sa vanité personnelle. Si l'épithète de glorieux peut convenir à l'acte du suicide, la mort de M. Ernest Baroche est un glorieux suicide et rien de plus.

L'ange de la patrie laissera couler une larme sur la tombe de cet homme mais n'y déposera jamais une couronne de laurier. La France pleurera l'un de ses enfants mais ne le placera jamais au milieu de ses gloires nationales.

EDMOND ROTTOR.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la correspondance de M. Langelier, dont nous sommes heureux de revoir le nom dans les colonnes de notre journal. Nous devons dire à notre savant collaborateur que nous publierons avec bonheur ses idées sur l'avenir de la province de

Québec et les choses qu'il jugera à propos de dire à la population, lors même que nous ne partageons pas ses opinions. La position honorable qu'il occupe à l'Université Laval, son patriotisme et son talent nous font croire d'ailleurs qu'il y aura beaucoup de bon et d'utile dans ses écrits. Si les hommes de sa valeur étaient forcés de se taire dans un temps où les événements les plus considérables et les plus étranges peuvent nous arriver à l'improviste, il vaudrait autant abolir la presse en Canada. Nos lecteurs nous sauront gré, nous en sommes certains, d'ouvrir les colonnes de notre journal à une discussion franche, honnête et indépendante sur les questions qui intéressent notre avenir national. M. Langelier est un des hommes de l'avenir, qu'il dise donc ce qu'il pense. Il engage ceux qui ne partageront pas ses opinions à lui répondre. Que peut-on lui reprocher ? En avant donc !

LA LIBERTE DE LA PRESSE EN CANADA.

J'ai fait peu de chose jusqu'ici, pour justifier le titre de collaborateur de *L'Opinion Publique*, que vous avez bien voulu me donner. Il serait peu intéressant pour vos lecteurs de connaître les raisons qui m'ont empêché d'écrire davantage. Ils verraient figurer au premier rang beaucoup de paresse et quelques occupations. Il est, toute fois, une de ces raisons que je crois devoir rendre publique, parce qu'elle intéresse tout le monde, et qu'il est important, je crois, de la faire disparaître. Cette raison, c'est le manque de liberté de la presse.

Je vois d'ici cent lecteurs se récrier en m'entendant énoncer une pareille proposition. Qui vous empêche vont-ils me dire, d'exprimer vos idées, si vous en avez ? Est-ce que nos lois ne laissent pas la plus grande liberté à la presse ? Est-ce que ces lois sont appliquées d'une manière vexatoire ? *L'Opinion Publique* n'est-elle pas un des journaux les plus indépendants que nous ayons eus jusqu'ici ?

Qui, nos lois laissent à la presse toute la liberté ; *L'Opinion Publique* est un journal très-indépendant. Je n'entends disputer sur aucun de ces points, mais cela ne m'empêche pas de répéter que la presse n'est pas libre parmi nous. Même dans *L'Opinion Publique*, je ne pourrais pas toujours énoncer mes opinions. Au risque d'être accusé de jansénisme, je dirai qu'il faut, quant à la liberté de la presse, distinguer entre le droit et le fait, entre la théorie et la pratique.

Votre journal, comme tout autre, a besoin d'avoir une clientèle, des abonnés. Or, en y laissant exprimer certaines idées, vous vous exposeriez à ne plus écrire que pour vos correcteurs d'épreuves, et je n'ai pas droit d'espérer que vous poussiez l'héroïsme de l'indépendance jusque-là. Cela vient de l'intolérance des lecteurs de journaux en Canada, surtout dans la province de Québec, et particulièrement parmi la population française. Chacun d'eux proclame bien haut son respect pour la liberté des opinions. Il autorise le journal auquel il est abonné—and qu'il ne paie pas toujours—à tout dire, pourvu qu'il ne contienne que ce qu'il pense lui-même. Si ce journal a le malheur de contrecarrer ses opinions, il se hâte de lui envoyer son désabonnement.

Avec un pareil système, la liberté de la presse existe dans les lois, mais elle est détruite par les mœurs. L'écrivain en est réduit à n'être qu'un timide écho d'idées banales, d'opinion rebattues et Surannées. Il peut parler de tout et de n'importe qu'elle manière, pourvu qu'il préfère la périphrase au mot propre, qu'il ne dise rien ni contre la confédération, ni contre l'indépendance, ni contre l'annexion, ni contre le gouvernement, ni contre l'opposition, ni contre le parti libéral, ni contre le parti conservateur, ni contre les ultramontains, ni contre les gallicans, ni contre l'enseignement commercial, ni contre les auteurs payens, ni contre les auteurs chrétiens, ni contre M. Veuillot, ni contre Mgr. Dupanloup. J'ai connu un individu, qui aurait renvoyé son abonnement au journal qui se serait permis de soutenir que le climat de Rimouski ne vaut pas celui de Naples.

Je connais et j'admette qu'on se montre sévère, intolérant, intraitable même, à l'égard de doctrines qui seraient contraires aux principes de la religion ou de la morale. On serait coupable en encourageant, ne fût-ce que par son abonnement, un écrivain qui porterait atteinte à ces choses dignes de toutes nos affections et de tous nos respects. Mais est-il utile de se montrer intolérant à l'égard d'opinions qui ne touchent qu'à ces questions abandonnées aux disputes des hommes, d'empêcher l'expression de celles qu'on ne peut partager ? C'est ce que je ne puis comprendre. Ce système peut, sans doute, empêcher l'énonciation d'idées fausses ; mais il empêche aussi d'en faire connaître qui pourraient amener des résultats merveilleux. Il ferme la voix à tout progrès et ne peut que nous maintenir dans la routine la plus encroutée. Il est cause que, pendant qu'ailleurs on avance, nous restons stationnaires.

N'est-il pas temps qu'on abandonne ces habitudes ? que l'on mette de côté ce système de complicité, qui empêche de critiquer publiquement ce que l'on réprouve privément, que l'on exprime tout haut ce que l'on dit tout bas ? Je le crois, pour ma part, et je suis sûr de n'être pas seul de mon avis. Depuis quelque temps, je rencontre une foule d'hommes intelligents et respectables, prêtres, laïcs, avocats, commerçants, rentiers, hommes d'affaires qui le partagent. Comme moi, ils croient qu'il faut nous débarrasser de ces idées de convention dont tous admettent la fausseté, et qui étouffent toute opinion nouvelle. Il faut, disent-ils, cesser de répéter à notre popu-

lation qu'elle est la plus intelligente et la plus morale de la terre, de la bercer d'éloges, qui l'entretiennent dans une vanité bête, et l'endormir dans une fausse sécurité. Il est temps de lui dire ce qui lui manque, où elle le peut trouver, et ce qu'elle doit faire pour l'obtenir.

Si vous partagez ces idées, si, surtout, leur mise en pratique ne vous expose pas à des désagréments avec vos abonnés, je viendrais, à la première occasion, leur dire ce que je pense de l'avenir de la province de Québec, et les mesures que nous devons prendre pour nous y préparer. S'ils ne sont pas de mon avis, ils feront comme moi : ils viendront le dire dans *L'Opinion Publique*.

F. LANGELEIER.

Québec, 15 Décembre 1870.

L'Union des Cantons de l'Est croit tenir de source certaine, que M. l'abbé Ramsay, du diocèse de Montréal, est le porteur officiel jusqu'à Liverpool, des documents des évêques de la Province ecclésiastique de Québec, pour le successeur de feu Mgr. C. F. Baillargeon. Il a dû les remettre là au consul anglais qui s'est chargé de les faire parvenir sûrement à la Cour de Rome.

Le Lieutenant-Gouverneur et Lady Belleau doivent donner un grand bal à la salle de musique, à Québec, vendredi, le 30 courant. Les membres de la législature ont reçu leur invitation.

LA MILICE.

Nous voyons, par un ordre général de milice du 1er Décembre, que, conformément à l'acte concernant la milice et la défense de la Confédération Canadienne, les rôles de milice pour l'année 1871 se feront lundi, le 9 Janvier prochain, alors que tous les hommes en âge de servir seront tenus de prendre du service, s'ils en sont requis. Pourquoi nos jeunes gens ne sont-ils pas déjà, en plus grand nombre, enrôlés dans la milice volontaire ? Nous espérons qu'ils vont se réveiller et sentir les avantages qu'ils ont à faire partie des corps volontaires. Qu'ils ne s'imaginent pas échapper à la conscription, en cas de nécessité, car ils seront désappointés. Le temps est arrivé où il faut que chaque paroisse, que chaque village ait sa compagnie de volontaires avec des cadres bien remplis.

Nous approuvons de tout cœur ces suggestions patriotiques du *Constitutionel*.

MGR. DUPANLOUP A VERSAILLES.

Une lettre de Versailles parle d'une visite secrète faite au Roi Guillaume par Mgr. Dupanloup. Le but du voyage de l'éminent prélat était d'intéresser le roi à un compromis qu'il négocie et par lequel le comte de Chambord serait proclamé roi de France et résignerait de suite en faveur du comte de Paris. Mais il paraît que M. de Bismarck, qui, personnellement, n'a pas de sympathie pour Mgr. d'Orléans, a fait la sourde oreille.

ÇÀ ET LÀ

—Un joli mot de M. Babinet.

Quand M. Babinet a fait le joli mot en question, il n'était cependant pas d'humeur à folâtrer. Il sortait d'un hôtel départemental où il avait passé une nuit qu'on lui faisait payer un prix exorbitant, bien qu'il l'eût passée à regarder les astres.

Quand il eut soldé sa "petite" note :

—Dites donc, monsieur ! demanda l'hôtesse, vous qui êtes un savant à ce qu'il paraît, voudriez-vous bien me donner un conseil. Nous sommes ici pourris de rats. Que faudrait-il faire pour qu'ils ne reviennent plus ?

—C'est bien simple, rugit M. Babinet ; vous n'avez qu'à leur présenter une note pareille.

UN DÉJEUNER À PARIS —Le *Daily News*, de Londres, possède à Paris un correspondant très-spirituel qui lui envoie, par ballon, des croquis fort amusants. Voici sa dernière boutade :

Les chats montent ; on paie maintenant un bon chat dix francs. Ceux qui restent, de familier qu'ils étaient deviennent sauvages. On dirait qu'ils deviennent dans les yeux de leurs anciens amis des desseins meurtriers.

J'ai déjeuné ce matin avec deux journalistes ; on nous a servi un salmis de rats. C'est un plat excellent, qui tient le milieu entre un ragout de grenouilles et le lapin sauté. Je servis d'abord une patte de rat à un de mes deux frères, qui après l'avoir mangée était aussi aidé d'en avoir encore qu'un chien terrier.

C'est si bon que bientôt on ne mangera plus du chat qu'au *Café Anglais*. Tout ce que pourra s'offrir un homme de moyens ordinaires, ce sera, de temps à autre, une souris.

Le déjeuner terminé, j'étais curieux de voir si sur la note ; le restaurateur aurait le courage d'appeler rat un rat. Il n'en eut pas le courage et mis *salmis de gibier*.

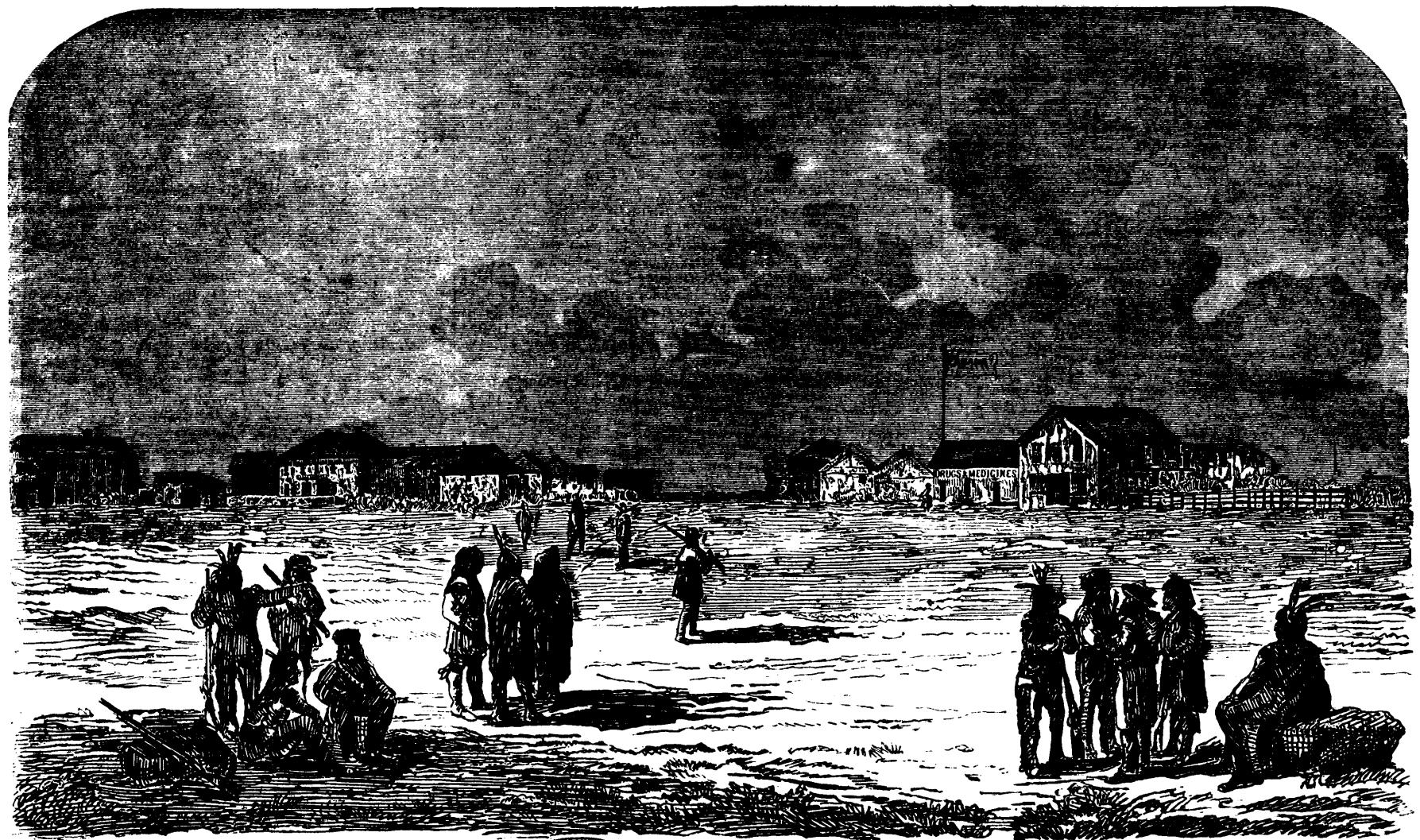
—Un journal dit, à propos des pourparlers entre M. Thiers et M. Bismarck.

—Il est difficile d'imaginer deux diplomates plus différents au physique et au moral.

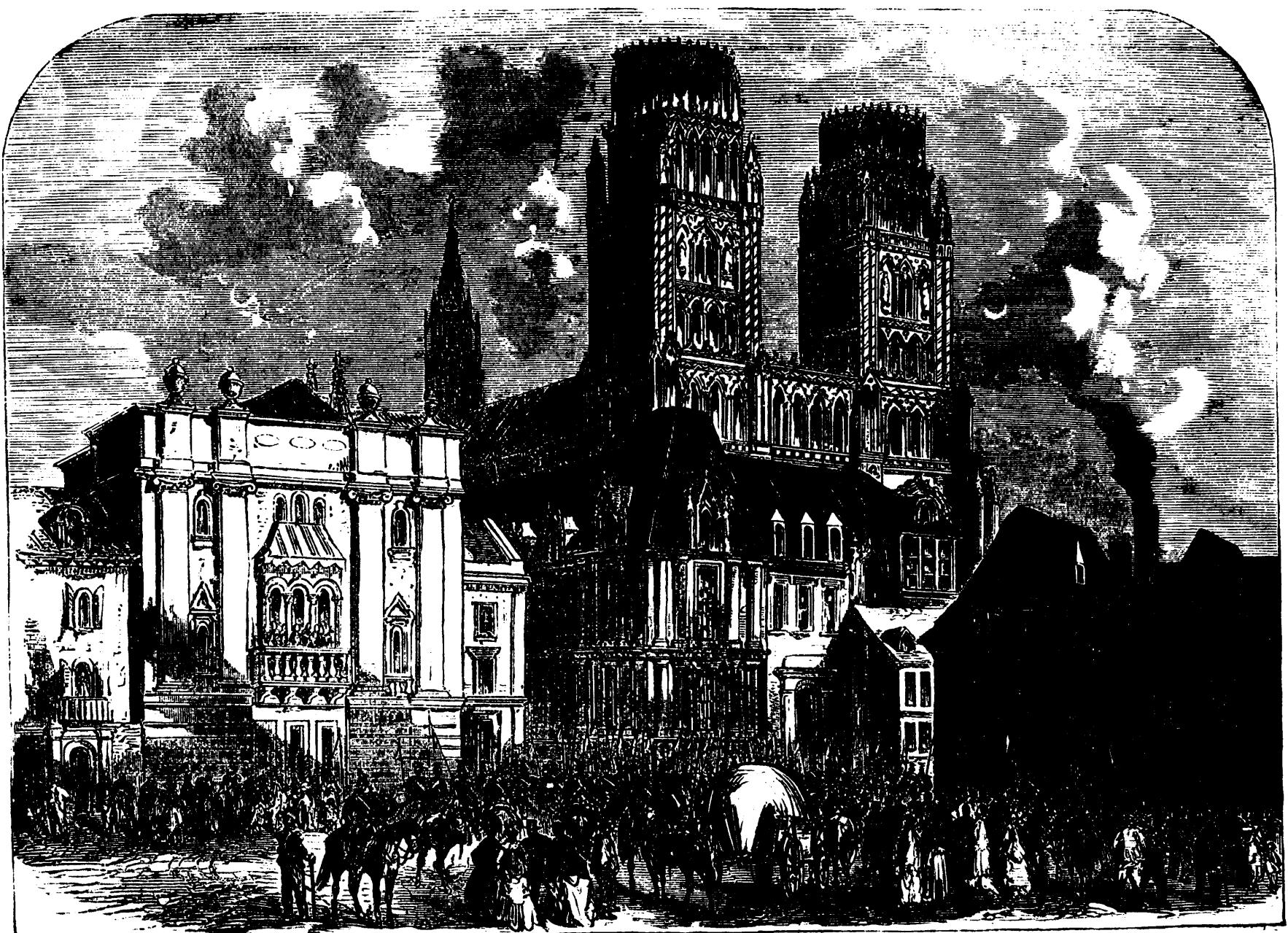
Le Français petit de taille ; son parler une vrai musique, ses manières pleines de grâces ; le Prussien haut de stature, à voix forte, plutôt l'air d'un soldat que d'un homme d'Etat ; séduisant quand il le veut, mais souvent grossier et brutal. Tous les deux ils sont parmi les plus rudes abatteurs de bœufs ; M. Thiers se lève à quatre heures du matin ; c'est l'heure où le chancelier se couche.

—Une jeune dame qui n'aime guère l'odeur de la pipe évidemment, entendant discourir sur l'invention des machines à vapeur qui consument leur propre fumée au fur et à mesure, fut frappé de l'ingéniosité de ce procédé mécanique, et s'empressa de dire qu'il devrait être appliquée à tous les fumeurs de tabac. Que la majorité des dames s'empare de cette idée-là, et adieu les beaux jours de la pipe et du cigare !

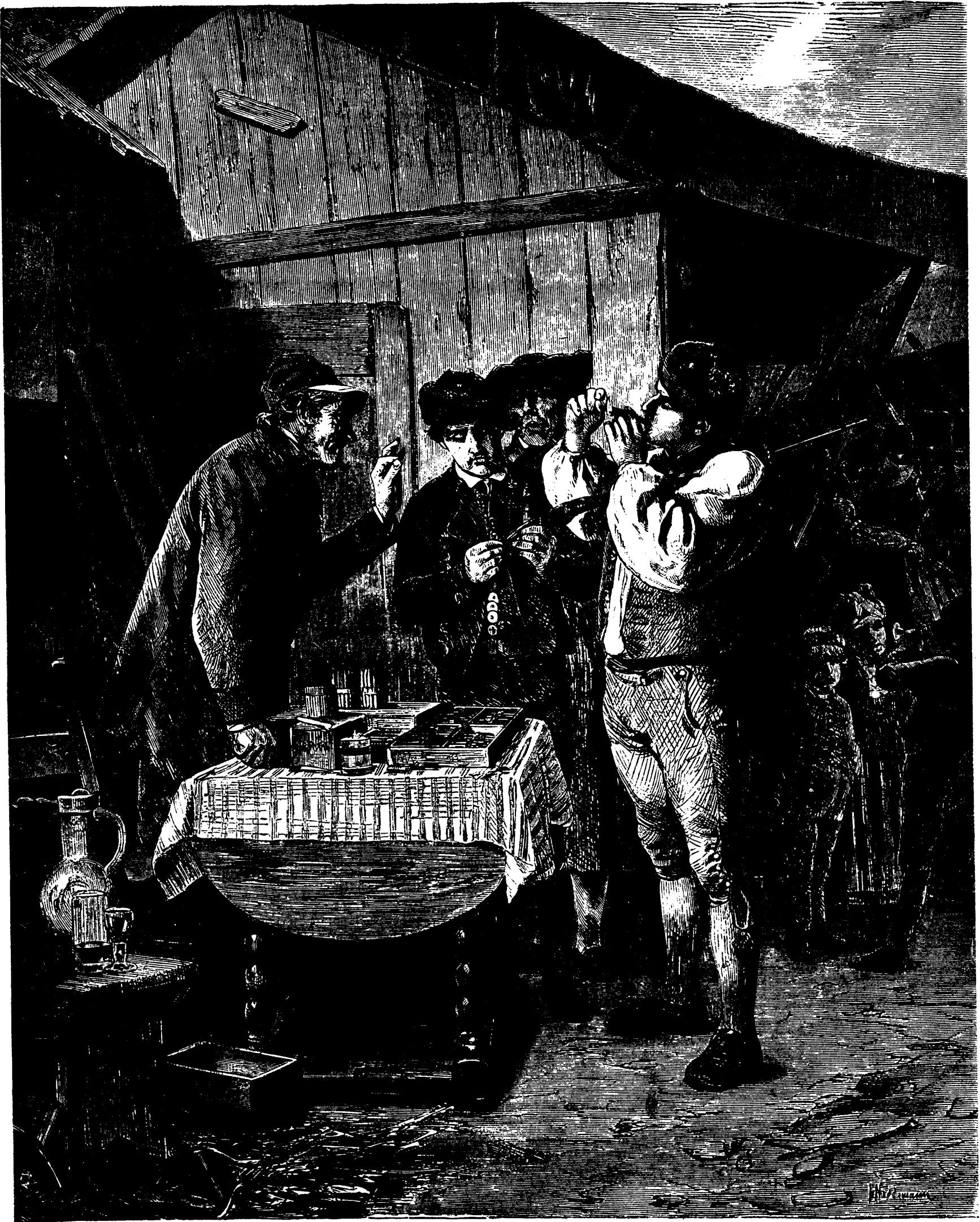
Dernièrement, il est mort un mormon, qui laisse vingt femmes siennes pour le pleurer ou l'oublier, ça dépend. Lorsqu'il s'est agi de former la procession du convoi funèbre, elles se querellèrent assez longtemps sans pouvoir décider laquelle



VILLE DE WINNIPEG.



PLACE DU MARCHÉ ET HOTEL-DE-VILLE, ORLÉANS.



LE VENDEUR DE CIGARES.

tées sont déjà un peu vieilles, mais bien des compositions plus nouvelles ne valent guère mieux.

Dans une page finement tracée, Louis Veuillot a dévoilé tout le secret de la fabrication des romances. Je lui laisse un instant la parole :

“J'avais, dit-il, un ami nommé Ulric Pinson, sous-chef de bureau et poète. Il faisait des romances dont un autre pinson, nommé Douillet, composait la musique, et qu'un troisième pinson, nommé Canard, saupoudrait d'une lithographie. Ces trois pupilles des muses vendaient le tout à un marchand qui donnait à chacun d'eux trente-trois francs, trente-trois centimes et qui lançait l'œuvre dans le monde. C'était toujours le même prix, et toujours la même chose : un monologue qui traitait de l'éternité de l'amour. Douillet y incré-»

tait des bémols, Canard l'illustrait d'une figure de femme qui avait la bouche moins grande que les yeux et les cheveux pendus en oreille de chien. Aucun ne sortait jamais de là ; Pinson surtout s'y tenait malgré quelques réclamations des autres.—Pinson, disait le pauvre Douillet, tu es ennuyeux ; tu me fais toujours du Lamartine ; ça ne varie pas l'inspiration. Donne moi donc du Musset!—Moi, disait Canard, je voudrais un peu de drame. Pinson était de bronze et persévérait dans les sentiments doux. Il taillait la plume, se coulait dans ses grande-manches en percaline noire, prenait le papier du gouvernement et écrivait en anglais quelque chose sur l'éternel amour. Il y avait toujours un ange, un cœur et un pleur. Que ce malheureux nous a fait rire! C'était l'homme du monde le plus rangé. Il se vantait de n'avoir jamais ou-»

blié son parapluie, et il n'aimait pas une couturière nommée Hortensia, qu'il a épousée. Son mariage lui a inspiré trois romances : une sur la première entrevue, une sur le oui fatal, la troisième sur la mort de son premier enfant, qui n'est pas né. Dans chacune de ces romances, il y a un amour éternel un ange, un cœur et un pleur : et toutes trois, s'il vous plaît ont fait fureur.

“Or, un soir, dans un très-beau salon, voilà une très-belle comtesse, grande, bonne, parée, illustré, que vous dirai-je ? un cygne à plumes de paon, un air de reine, une voix de poète, et, pour compléter l'étage, un esprit de femme ; voilà cette filleule des fées qui se met au piano et qui nous chante une poésie de Pinson. Hélas! oui, paroles de Pinson, musique de Douillet, lithographie de Canard! Je vous assure que tout

le charme de la voix, toute la splendeur de la beauté, ne parvenaient pas à en faire quelque chose de supportable; et l'éclat incontesté de sa vertu n'en faisait rien d'innocent.

" Sans doute, s'il n'y avait eu là, pour écouter, que des hommes et des mères de famille, la pinsonnerie serait restée ce que son auteur l'avait faite, une pure bêtise. Mais le salon était plein de grandes petites filles, dont deux ou trois regardaient en dessous.

" Pinson, prenant la parole et révélant son cœur en pareille compagnie! Pinson, l'époux d'Hortensia, interprété par une comtesse!.... Je ne pouvais digérer la scène. Pinson se transfigurait. J'avoue que personne ne paraissait choqué. L'angle, le cœur, le plaisir passaient comme un verre d'orgeat; cela semblait tout simple, et l'on n'y prenait pas plus garde qu'à un sujet de pendule. Par parenthèse, la pendule représentait Madame de La Vallière aux pieds de la croix, et Louis XIV aux pieds de Madame de La Vallière. Sujet monarchique et religieux.

" La romance finie, grands compliments de tous côtés. Charmant! adorable! divin! et autres extases pinsonniennes. C'est bien bête de se moquer de Pinson; c'est rire au nez de beaucoup d'honnêtes gens!

" J'avais désiré entendre chanter la comtesse, et je crus que je lui devais aussi quelque fadeur. J'avancai, le courage me manqua. Il me sembla que Pinson était là, et que c'était lui qui allait recevoir mes hommages. Quelle revanche de ses chants exécutés par moi, quand nous étions du même bureau! Je restai la bouche close, non sans un peu d'embarras. La comtesse voulut s'en amuser.—Eh bien! me dit-elle, j'ai chanté, vous m'en avez prié, voyons votre compliment.—Hélas! madame, vous avez été parfaitement bonne de chanter, vous avez chanté parfaitement, et je vous serai parfaitement obligé si vous me dispensez d'en dire davantage.—C'est parfait, dit-elle, continuez.—Que m'ordonnez-vous, madame? J'ai une opinion sur les romances.... — Vous n'aimez point les romances? — Je l'avoue en tremblant, madame. — Pas même celles que je chante? — Celles-là, madame, moins que les autres, je le dis hardiment.—C'est comme moi, mais il faut voir vos raisons. Vous ne me direz point que je chante mal; c'est ce que j'ai chanté qui vous déplaît. Qu'est-ce que j'ai chanté? Allons, ne craignez pas de me rendre un service. Eh bien! madame, vous avez chanté ce que, pour rien au monde, vous ne voudriez dire.

" Elle réfléchit un instant, me tendit la main, et reprit:— Je vous écoute.

" Véritablement, madame, c'est un service que j'ose essayer de vous rendre. Comment se peut-il que votre mémoire retienne et que votre voix répète ces platiutes? que trouvez-vous donc là-dedans?—Rien du tout? Des sons. — Mais ils ont un sens. Premièrement, vous faites tort au bon goût, aux beaux vers, quand vous daignez redire ces rimes fâches, alignées par une main vouée à la tenue des livres. Ah! si vous connaissiez Pinson!—Quel Pinson?—L'auteur de tout cela. Un employé, une ombre jaune qui va de son bureau à sa chambre, un parapluie sous le bras. Rien dans la tête, rien dans le cœur, rien sur le visage. En même temps que son parapluie, il porte un dictionnaire de rimes d'où il tire des poésies qu'on lui paie trente-trois francs, trente-trois centimes, et que les belles dames vont chanter en belle parure, pour charmer le beau monde et faire mourir de chagrin les vrais poètes. Ce soir, madame, quand vous serez seule, récitez-vous à haute voix la romance de Pinson, en pesant un peu les mots. Votre prière n'y perdra rien. Pinson parle de ciel et d'amour: vous verrez qu'il n'a jamais senti battre son cœur. Mais les mots y sont; ils forment un scabreux mélange sur lequel je crois au moins téméraire d'attacher l'attention des enfants sérieuses qui sont ici. Dans quelques années, lorsque votre fille aura quinze ans, vous plairait-il qu'on vint lui dire ou lui chanter qu'il faut aimer, que l'amour est le bonheur, qu'il y a des messieurs et des demoiselles sur la terre qui s'appellent entre eux des anges, qui se disent que l'amour est éternel? Et quand c'est vous qui donnez un charme à ces sottises, vous si pieuse et si honorée, qui voulez-vous qui les blâme?"

Ainsi donc, mesdames et messieurs, vous voilà bien avertis; les trois quarts des romances que vous chantez, que vos jeunes filles chantent, sortent de la fabrique Pinson, Douillet, Canard et Cie.

Bien des dames et demoiselles canadiennes ne dédaignent pas de chanter, à l'occasion, une romance anglaise. Je dois leur dire, à ce sujet, que la maison Pinson, Douillet, Canard et Cie a de nombreuses succursales en Angleterre et en Amérique. Les mânes du grand Shakespeare doivent trembler d'indignation s'il peut entendre massacrer de la sorte la langue dont il fut presque le glorieux créateur.

Mais je ne veux pas tomber ici dans une exagération qu'on pourrait me reprocher à juste titre: nul doute que le répertoire français et le répertoire anglais abondent en compositions dont la musique est fort belle et dont les paroles sont plus belles encore; nul doute que nos amateurs musiciens, dames et messieurs, nous font tous les jours connaître grand nombre de ces excellentes compositions. Voici, pourtant, un fait qui donne à réfléchir et dont il est facile à chacun de vérifier l'exactitude: entrez chez le premier marchand de musique venu, et vous constaterez que les romances les plus niaises, (parfois les plus immorales,) se vendent rapidement, tandis que la vente des compositions vraiment belles est lente et souvent nulle. J'ai trouvé un jour, chez un de ces marchands, *l'Ode à une jeune fille*, par Victor Hugo, une des plus belles productions de ce grand poète à l'époque où il n'avait pas encore trainé sa muse dans les égouts de Paris. Ce chef-d'œuvre a été mis en musique par plusieurs compositeurs habiles; or, notre marchand m'assure qu'il avait ce morceau depuis trois ans dans son magasin et que personne n'en voulait. En revanche, des balivernes dont la muse est aussi insignifiante que les parolles, comme *Les feuilles mortes*, *Le pied qui r'mue*, *Le mouchoir de Thérèse*, *Le pied d'mouton*, et autres se vendent avec une rapidité inquiétante pour le bon goût et le sens commun.

Je rechercherai l'explication de ce fait en parlant de "Nos Chanteurs."

L'autre jour, en feuilletant *Le Foyer Canadien*, j'ai trouvé au volume IV, p. 25, la phrase suivante dans une étude sur "Le Mouvement Littéraire" par M. l'abbé H. R. Casgrain:

" Nous pouvons donc l'affirmer avec une légitime assurance.... nous aurons une littérature indigène, ayant son cachet propre, original, portant vivement l'empreinte de notre peuple, en un mot, une littérature nationale."

Une simple question à ce sujet:—La chanson ou, autrement dit, la poésie chantée doit-elle être exclue de ce mouvement littéraire?

" Ce pauvre peuple a besoin de chansons" a dit un grand

poète. Or si l'on n'essaie pas de lui en apprendre de bonnes, nous entendrons longtemps les dames et messieurs amateurs canadiens nous débiter—*La Lorette de la veille*, *La Lorette du lendemain*, *Le pied qui r'mue*, *Le pied d'mouton*, *Ce qu'il faut à moi, c'est toi*, etc., etc., et autres inepties importées des bas-fonds de la société parisienne, élucubrations misérables qui ne "portent" ni "l'empreinte du peuple français," ni (bien moins encore) celle du peuple canadien.

Cela m'amène à vous dire que nous allons parfois chercher bien loin ce que nous avons chez nous, et que nous négligeons trop les compositions vraiment canadiennes.

" Mais nous n'en avons pas!" m'affirme un "beau chanteur" dont l'album est rempli de pinsonneries superbement illustrées.

Ce n'est pas moi qui devrais avoir la tâche de combattre un pareil préjugé; mais puisque l'occasion s'en présente, j'en ferai justice en peu de mots."

Voici une chanson canadienne:

La cloche tinte au vieux clocher,
Et l'aviron suit la voix du nocher.
Sur le rivage, il se fait tard,
Chantons, chantons l'air du départ:
Nagez, rameurs, car l'onde fuit,
Le rapide est proche et le jour finit.

Pourquoi donner la voile au vent?
Pas un zéphyr ne ride le courant,
Quand du bord les vents souffleront,
Vous dormirez sur l'aviron.
Nagez, rameurs car l'onde fuit,
Le rapide est proche et le jour finit.

Sur Ottawa, les feux du soir
Nous guideront sur son mirage noir!
Patronne de ces verts îlots,
Ste. Anne, aidez nous sur les flots!
Soufflez, zéphyrs, car l'onde fuit
Le rapide est proche et le jour finit.

Cette chanson fut composée vers 1837 et est signée d'un nom cher aux lettres canadiennes: F. RÉAL ANGERS.

En voici une autre dans un genre différent:

Le grand-père, à quatre-vingts ans,
Est très-vieux pour son âge,
Sa morale de l'ancien temps
L'est encore davantage:
" Mes fils, dit-il, n'osèrent pas
" Désertier ma chaumière
" Pour aller l'oublier là-bas
" Sur la terre étrangère;
" Et vénérant par-dessus tout
" La langue des ancêtres,
" Ils la parlaient, libres partout,
" Devant nos nouveaux maîtres!"
Grand-père, ah! grand-père, à présent,
C'est différent, c'est différent.

" Leurs soucis n'étaient pas non plus
" D'être savants quand même.
" En science, du superflu
" Nous faisions tous carême.
" Franc, jovial et craignant Dieu,
" (O temps que je regrette!)
" On croyait au curé du lieu
" Sans croire à la gazette.
" Et le soir, rentrés au logis,
" Les enfants et le père,
" Chacun mettait pour le pays
" Un mot dans sa prière."
Grand-père, etc., etc.

" Les bras des fils faisaient valoir
" La ferme paternelle,
" Tous savouraient dans le devoir
" La paix universelle,
" Filles, garçons, jeunes et vieux,
" Vêtus d'habits commodes,
" Ignoraient dans ces temps heureux
" L'esclavage des modes.
" Le luxe, suivi des huissiers,
" N'infestait point les routes,
" Nul ne craignait ces officiers,
" Corbeaux des banqueroutes."
Grand-père, etc., etc.

Le bon vicillard nous dit parfois,
Brantant sa tête blanche:
" Bientôt va s'éteindre ma voix
" Dans la tombe où je penche;
" Gardez, oh! gardez dans vos cœurs
" Votre foi toujours vive!
" Gardez votre langue et vos mœurs,
" Enfants, quoiqu'il arrive!
" A l'union des canadiens
" Doit tendre votre vie:
" Jadis c'était de tous les biens
" Le seul digne d'envie."
Grand-père, ah! grand-père, à présent,
C'est différent, bien différent.

Cette chanson fut composée en 1863, et est signée:

BENJAMIN SULTÉ.

A mon humble avis, ces chansons "portent vivement l'empreinte de notre peuple" et de la grande nature du Canada.

A vous de juger, mesdames et messieurs, si elles valent comme poésie, "Les feuilles mortes" et le "Monsieur jaune," ou "Le mouchoir de Thérèse" et "La femme qui a perdu son chapeau."

Je termine ici la première partie de mon programme. Je vous ai parlé de "Nos chansons;" je vous dirai tout-à-l'heure quelques mots bien courts au sujet de "Nos chanteurs."

La fin au prochain numéro.

Une femme du nom de Testis Mailloux cuisinière, l'été, à bord des bateaux à vapeur, a voulu faire croire qu'au lieu de \$35.00 elle en avait données 90 à changer à un marchand de fourrures de Montréal et que le marchand qui est connu pour un honnête homme avait refusé de lui rendre la balance qui lui appartenait. Elle eut même l'audace de faire arrêter ce marchand qui n'eût pas grand peine à prouver qu'il était victime d'une ruse odieuse. Il a dû à son tour faire arrêter cette femme pour parjure.

JEUDI, 22 DECEMBRE, 1870.

A V I S.

Nous prions nos lecteurs de nous pardonner les lacunes et négligences qui pourraient se trouver dans notre journal jusqu'au premier Janvier prochain. Nous nous préparons à commencer la nouvelle année avec quatre pages de plus: nous aurons à l'avenir quatre pages de gravures et huit pages de rédaction; le tout perfectionné autant que possible. Nous voulons nous montrer dignes de l'encouragement que nous avons trouvé dans tout le pays.

L'AGRICULTURE.

Nous avons reçu de M. Barnard, l'infatigable rédacteur de "La semaine Agricole," une très importante circulaire que tous les journaux ont reproduite. Il s'agit de la formation de concours agricoles que le Conseil d'agriculture a décidée, dans le but d'encourager la bonne tenue des fermes en accordant des primes assez considérables et de plusieurs classes aux cultivateurs les plus diligents et les plus expérimentés. L'espace ne nous permettant pas de publier en entier cette circulaire dans nos colonnes, nous en détachons la partie la plus saillante, celle qui en explique le mieux la portée:

" Depuis bien des années on demandait de toute part l'établissement de Fermes Modèles qui pussent servir d'exemples aux cultivateurs et leur enseigner à produire le plus possible au plus bas prix de revient. Trouver les hommes capables de donner ces exemples dans chacune des paroisses du pays semble presque impossible: cependant, M. le Rédacteur, les prix offerts des l'année prochaine pour les fermes les mieux tenues dans chaque paroisse et dans chaque comté, et les sages règlements qui établissent ce qui doit constituer une ferme vraiment bien tenue, feront certainement connaître au public quels sont dans notre pays les cultivateurs les plus avancés; les rapports des juges chargés d'accorder ces primes élevées et ces titres si honorables établiront aussi les raisons pour lesquelles ces hommes doivent servir d'exemples aux autres cultivateurs de leur localité. On aurait donc trouvé le moyen d'établir des fermes comparativement modèles, et cela sans risques et sans déboires de la part du gouvernement. Inutile d'insister sur l'importance de cette mesure et sur l'immense portée de ses résultats, puisqu'on voit d'un coup d'œil ce que l'esprit d'émination, renseigné par les livres et les journaux d'agriculture et les moyens d'instruction que le Conseil tient à répandre, assurera de progrès dans bien peu d'années. Mais ce résultat n'est possible qu'à une condition; il faut que les hommes de dévouement par toute la Province se mettent généreusement à l'œuvre pour aider le Conseil d'Agriculture à assurer le succès de cette mesure."

M. Barnard a été chargé de l'organisation de ces concours et il demande à tous les hommes pratiques de tous les Comté qu'il va visiter de l'aider de leurs lumières, afin de mieux assurer le succès de l'œuvre.

Le Conseil agricole ne pouvait mieux choisir: Mr. Bernard est à la hauteur de la tâche qu'on lui confie. C'est un agronome très fort qui, attaché à son art, très modeste et faisant peu de bruit, rend d'éminents services à la belle cause qu'il sert avec dévouement, sans charlatanisme et de façon à lui mériter la reconnaissance du public. Nous lui souhaitons cordialement un succès digne de ses efforts persévérandants.

J. A. M.

M. L. W. SICOTTE.

Nous offrons nos remerciements à M. Sicotte pour l'envoi de son dernier pamphlet contenant le cadastrage du Quartier St. Laurent. Il a pu, sans nuire à l'efficacité des services qu'il rend à la Commission du cadastre, comme l'un de ses principaux employés, publier des extraits du "Livre de renvoi officiel" en même temps que la loi devenait en force pour chaque quartier et quelque fois même avant. C'est un grand service rendu au public et il a fallu à M. Sicotte un courage plus qu'ordinaire pour consacrer ses veilles à un travail aussi considérable et aussi aride.

Tous les propriétaires et tous les hommes d'affaires devront se procurer cet extrait.

LE FRASER INSTITUTE.

L'hon. John Fraser de Berri, toujours à l'affût des grandes entreprises pour leur prêter le secours de sa parole, a prononcé, au Conseil Légitif, un excellent discours sur le bill incorporant cet institut, dû à la munificence d'un riche particulier.

LES ENSEIGNEMENTS DES EVENEMENTS CONTEMPORAINS.

Sous ce titre, messire Raymond, l'éminent Supérieur du Collège de St. Hyacinthe, vient de donner une magnifique lecture à L'Union Catholique de la ville de St. Hyacinthe. C'est presque un traité sur la philosophie chrétienne appliquée à l'histoire du jour. La noblesse du

style, l'élegance de la forme, la solidité du fond, la hauteur des pensées, cela va sans dire, sont les caractères distinctifs du travail du savant prêtre; c'est au *Courrier de St. Hyacinthe* qu'est échue la bonne fortune d'avoir la primeur de ce travail, dont nous reparlerons prochainement.

REVUE ÉTRANGÈRE.

La semaine qui avait mal commencé pour les français paraît avoir assez bien fini. La retraite de l'armée de la Loire et du gouvernement qui avait laissé Tours pour Bordeaux, l'inactivité de Ducrot et de Vinoy après leurs magnifiques sorties de Paris, tout faisait croire que la France avait joué ses dernières cartes. Paladines battu, comme tous les autres, n'avait pu accomplir la part que lui avait été confiée dans cette lutte terrible entreprise pour sauver Paris. Et les Prussiens plus audacieux que jamais recommençaient leurs courses à travers la France; on attendait leur arrivée même au Havre; en sorte que la France, à part les départements de l'Ouest n'était plus qu'un champ de carnage, une plaie immense; et le bombardement de Paris devait commencer le 17.

Mais ce n'était pas encore fini; pendant que Paladines retraitait, le général Chanzy commandant une partie de l'armée de la Loire, tenait tête aux Prussiens et les forçait de retraiter après quatre jours de combat. Voici les détails de cette lutte. Le 7, les allemands ont attaqué les français le long de la ligne de Beaugency à St. Laurent-des-Bois, sans aucun succès. Le 8, ils ont renouvelé leur attaque avec un peu plus de succès que la veille. Le 9, les français prenant l'offensive à leur tour, ont remporté l'avantage. Le 10, ils ont encore commencé l'attaque et ont obtenu d'autres avantages. Le 16e corps seul a pris part à ces divers combats.

Les pertes des français, pendant ces quatre jours de batailles, n'excèdent pas celles des allemands. Gambetta est auprès du général Chanzy, qui va être renforcé par le 24e corps, général Fierreck, venant du Mans, et par le 25e corps, général de Paladines, venant d'Orléans.

La force de l'armée du prince Frédéric-Charles se trouve considérablement réduite. La 22e division n'a plus que 6,000 hommes au lieu de 16,000. L'armée se compose de cinq corps, comptant ensemble 105,000 hommes plus deux divisions de cavalerie.

En sorte que l'armée de la Loire qui reçoit tous les jours des renforts reprend sa marche vers Paris et va tenter encore une fois d'opérer sa jonction avec les forces de Ducrot et de Vinoy. Bourbaki et Jaurez commandent deux des divisions de l'armée. Les Prussiens essaient en vain de se rendre à Tours; après avoir pris deux fois Orléans, ils n'ont pu encore s'emparer de Blois qui se trouve à mi-chemin entre Tours et Orléans. Cette partie de la France sera à jamais célèbre dans l'histoire de la guerre. Combien de milliers d'hommes on péri, là, depuis un mois? quelles luttes gigantesques, désespérées et sanglantes! C'est là que la Prusse et la France achèvent de se dévorer, que cette pauvre France essaie d'échapper à l'étreinte qui l'étouffe et la broie dans des flots de sang!

Pendant ce temps là Paris travaille, s'exerce et s'arme, espérant toujours que l'armée de la Loire et celle qui s'organise dans le sud de la France, vont arriver à son secours. Ducrot se dit certain de certain de briser les lignes prussiennes, du moment que le canon lui apprendra que Paladines et Chansy ont culbuté l'armée de ce terrible prince Frédéric. Le fait que les chefs prussiens pressent le bombardement de Paris, démontre qu'on commence à trouver le terrain brûlant en France; les trente ou quarante mille hommes qu'ils ont dû perdre depuis le premier Décembre autour de Paris et d'Orléans, ont fait un vide affreux et terrible à contempler. Ils se demandent combien il en restera d'eux, si la lutte se continue encore quelques semaines. Aussi on parle plus que jamais de restaurer l'empire.

Bismarck dit que c'est le seul moyen de mettre un terme à la guerre, que la république se battra jusqu'à ce qu'elle soit épuisée, que la chute de Paris ne produira aucun effet, que la meilleure chose à faire est de faire des conditions avec l'empire, et laisser les français décider cette question entre-eux.

D'après les dernières dépêches, il semble que le Luxembourg serait le prix de la guerre et la récompense de la Prusse qui renoncerait alors à l'annexion de la Lorraine et de l'Alsace. On dit même que l'Angleterre favoriserait ce dénouement.

ROME.

Une dépêche spéciale de Versailles au *World* mande que l'envoyé papal est arrivé avec des dépêches importantes de la part du Papé à Bismarck et au Roi.

Il est certain que le Roi a promis au Pape de lui rendre son pouvoir temporel aussitôt que la guerre sera terminée.

Un journal officiel, le *Volk*, annonce que le Roi a aussi déterminé de rétablir Napoléon sur son trône.

Le sentiment public à Rome est tellement contraire à une occupation prolongée des Piémontais, qu'on y dit, à qui veut l'entendre, que les zouaves pontificaux seront de retour à Rome pour la fête de Noël. Les piémontais partagent eux-mêmes ce sentiment, s'il est vrai, comme on nous l'assure, que les fonctionnaires italiens, qui se trouvent dans la Ville Eternelle, n'ont pas voulu louer de logements au-delà du 15 décembre.

ÉTATS-UNIS.

Une dépêche spéciale au *Post* de Washington, dit que la nomination de Schenck, comme ministre d'Angleterre, sera bientôt soumise au Sénat, et on pense qu'il ira à Londres bientôt après les fêtes.

Ce n'est pas l'intention du Président ou de Fish de faire de futures négociations pour le règlement de la question de l'Alabama à Washington.

Schenck sera revêtu de l'autorité nécessaire pour renouveler cette question à Londres, si le gouvernement britannique en exprime le désir, et on regarde le temps comme favorable.

Il sera aussi chargé de régler la question des pêcheries que M. Gladstone, on a bonne raison de croire, désire extrêmement réglée.

L. O. D.

GAMBETTA ET PALADINES.

Le *Spectateur* de Londres, publie un article où il passe en revue ce qu'a fait depuis deux mois Gambetta pour la France, et il fait le plus grand éloge du jeune dictateur.

L'article se termine comme suit:

"Nous le demandons à nos lecteurs si l'homme qui en deux mois a rétabli l'ordre dans les grandes villes de France et la discipline dans les armées; qui, au milieu de désastres inouïs, a lutté contre le désespoir national, d'une main étouffant l'nynde de l'anarchie et de l'autre faisant surgir des armées; qui, dans la fièvre de cette œuvre immense et au moment où il croyait qu'elle était à la veille de réussir, a eu la sagesse de s'arrêter pour accepter les préliminaires d'un armistice qu'il reprovait, mais qu'il était prêt à accepter parce que ses collègues de Paris l'approuvaient; qui a déployé l'énergie d'un Jacobin et l'esprit politique d'un ministre anglais, est un homme à mépriser? Notre seul souhait, c'est qu'à l'heure du danger l'Angleterre trouve pour la servir un pareil homme.

Au dire de certaines nouvelles, il va maintenant tenter lui-même les armes.

Il paraît évident, dit-on qu'on accuse le général Aurelles de Palladines d'avoir fait échouer le mouvement tenté pour percer les lignes prussiennes et qui se combinait avec la sortie de Ducrot. Palladines ayant battu en retraite, nonobstant les instances de Gambetta, Ducrot a du se borner à se maintenir dans la position qu'il avait conquise en tuant, de l'aveu même du Duc, 32,000 Wurtembourgeois et en sacrifiant 20,000 des siens; et il attend une nouvelle tentative de l'armée de la Loire.

Cette tentative va être faite. Le commandement, enlevé à Palladines, a été divisé entre trois généraux. Mais pour diriger les opérations et faire agir de concert ces trois grandes divisions, il n'en faut pas moins un commandant en chef. Ce commandant sera évidemment le jeune et intrépide ministre de la guerre, Gambetta, qui s'improvisant général, devrait avec la force de la volonté et l'intuition du génie, un métier qu'il ignore, va tenter pour sauver la France un supreme effort.

FAITS DIVERS.

ROWDYSME.—Le 13 courant, vers 8 heures P. M., des cris se faisaient entendre près de la boutique de M. Villemère, carosier de cette ville. On aurait dit une personne qu'on égorgait.... En effet, deux ou trois miséables s'étaient jetés sur l'un des hommes de M. Villemère et sans provocation aucune, paraît-il, cherchaient à l'assommer: Celui-ci se défendait de son mieux. D'autres *rowdies* stationnaient à l'autre coin de la rue et virent au secours de leurs camarades. Pendant ce temps, M. Laurent Dumas, homme âgé, ingénieur à bord du *Chambly*, s'en retournait paisiblement chez lui: il s'arrêta, soit pour mettre le holi ou pour faire son chemin à travers ces gens.... C'est alors qu'il fut frappé, paraît-il, avec un morceau de bois franc, et si cruellement que le nez lui pendait.... Il perdit connaissance, fut ramassé couvert de sang et la tête fendue en plusieurs endroits. Le Dr. Bruneau lui donna les premiers soins, et on le transporta à son domicile. Voilà ce que rapporte la *Gazette de Sorel*, et elle ajoute que c'est le troisième attentat de ce genre depuis un mois. C'est trop de progrès pour une ville modeste et de bon ton.

L'enquête tenue sur le corps de Emma L'Estrange, tuée sur le chemin de fer près de Richmond, est terminée. Il appert, d'après les témoins, qu'elle était dans les chars de première classe, lorsque le conducteur King en examinant son billet de passage—qui n'était que pour les secondes places—lui dit qu'elle eut à payer encore 65 centimes si elle ne voulait pas être dérangée. Elle se leva alors excitée et demanda où étaient les chars de seconde classe. Le conducteur lui dit au garde-frein de les lui indiquer.

En passant du char où elle était dans un autre, elle tomba et les roues lui écrasèrent la tête. La défunte était une jeune fille de 17 ans, d'une belle apparence. Elle avait émigré d'Angleterre avec Miss Rye et se rendait à Québec pour se marier.

L'HOTEL DE NIORTES.

Suite.

Un jeune homme, occupé à ranger les diverses marchandises qui encombraient les comptoirs, se trouvait seul dans la boutique.

Il venait de compter avec soin une douzaine de magnifiques paires de bas de soie qui, à en juger par l'exiguité du pied et l'extrême finesse de leur tissu, devait appartenir à quelque femme élégante, et il les empaquetait avec précaution à l'aide d'un papier blanc déployé sur le comptoir, lorsqu'un judas, percant le plafond au-dessus de l'endroit où il se trouvait, s'ouvrit soudain.

"Jean! dit une voix sonore partie de l'étage supérieur.

—Monsieur Bernard! répondit l'employé en levant immédiatement le nez et les yeux vers le ciel.

—Les bas de soie de Mme la marquise d'Herbigny sont-ils prêts?

—Je suis en train de ficeler le paquet.

—Bon! Vous allez les porter tout de suite à l'hôtel de Mme la marquise. Vous savez qu'on les lui a promis pour ce soir.

—Oui, monsieur.

—Et l'habit de cheval de M. le comte de Somme?

—Il est prêt également; son premier valet de chambre l'enverra prendre demain par le jockey.

—Très-bien. Maintenant, fermez la boutique et allez chez Mme la marquise."

Le judas se referma, et Jean, le garçon teinturier que nous connaissons déjà pour l'avoir rencontré sur la route de Versailles,acheva d'attacher son paquet et alla chercher les volets pour procéder à la clôture de la boutique.

Comme il poussait la dernière clavette au volet de la porte d'entrée qu'il maintenait ouverte, deux jeunes gens parurent sur le seuil et pénétrèrent dans l'intérieur. L'un était vêtu en bourgeois ainsi, l'autre portait l'uniforme du régiment de royal-infanterie.

"Tiens! monsieur Brune, dit Jean en saluant le premier des deux jeunes gens; puis, tendant familièrement la main à l'autre: Bonsoir, Nicolas, ajouta-t-il.

—Bonsoir, mon garçon, répondit l'étudiant en droit qui, ainsi que nous le savons, avait pris un si vif intérêt à la douleur de Mme Bernard alors que celle-ci pleurait sa chère petite fille sur le lieu même où elle lui avait été enlevée.

—Bonsoir, Jean, dit le soldat en secouant la main qui lui était offerte.

—Maitre Bernard et sa femme sont en haut? demanda Brune en désignant un petit escalier qui s'élevait en colimaçon dans le fond de l'arrière-boutique et faisait communiquer celle-ci avec le premier étage.

—Oui, répondit le garçon teinturier. Vous pouvez monter.

—Ils sont seuls?

—Oh! non, il y a avec eux le père Gorain et son ami Gervais, et puis un monsieur de leur connaissance qu'ils ont amené ce soir.

—Quel est ce monsieur?

—Je ne sais pas trop, quoique j'aie fait aujourd'hui la route de Versailles, dans le carabas, aller et retour avec lui. Mais vous pouvez monter tout de même, vous savez bien que vous n'êtes jamais de trop dans la maison, surtout si vous apportez des nouvelles de la *jolie mignonne*.

—Hélas! je n'en apporte aucune! dit Brune en secouant la tête.

—Pauvre Mme Bernard! fit le garçon teinturier en prenant le paquet qu'il avait laissé sur le comptoir.

—Tu sors? demanda Nicolas.

—Oui, je vais chausser Gaillon, à l'hôtel d'Horbigny. Viens tu avec moi?

Le soldat se tourna vers Brune:

—Vous retrouverai-je ici? demanda-t-il.

—Oui, répondit l'étudiant, je vous attendrai.

—Alors, je t'accompagne! dit Nicolas en s'adressant au garçon teinturier.

Celui-ci mit son paquet sous son bras et s'élança dans la rue. Nicolas le suivit, et Brune ayant refermé sur eux la porte, traversa la boutique pour gagner l'escalier placé au fond et dont il escalada lestement les degrés.

Une porte vitrée se trouva alors en face de lui. Il frappa discrètement, la porte s'ouvrit aussitôt.

La chambre dans laquelle pénétra l'étudiant était une pièce de médiocre dimension, très-basse de plafond, et prenant jour sur la rue par des espèces de lucarnes indignes de tout autre nom, et que fermaient ces sortes de châssis vitrés glissant de haut en bas, et de bas en haut, dans des coulisses adaptées à la muraille, châssis qui n'avaient pas, à cette époque, de dénomination particulière; mais qui, quelques années plus tard, alors que l'usage en devint plus général dans les constructions, devaient être baptisés de nom de *fenêtres à guillotine*.

Un grand lit occupait tout un côté de la muraille. Un vaste bahut lui faisait face. Quelques chaises et une table constituaient le reste du mobilier.

Au moment où Brune franchi le seuil de la porte située en haut du petit escalier, le lit était occupé par une femme dont le visage amaigri, les yeux enfoncés, les traits tirés décelaient une violente souffrance physique jointe à une grande douleur morale.

Un homme vêtu de noir était assis à son chevet; cet homme était Fouché, le professeur au collège de Juilly.

Près de lui, mais placés en face de la malade, MM. Gorain et Gervais se tenaient roides sur leurs chaises, et paraissaient tous les deux fort mal à leur aise.

Maitre Bernard, le teinturier, le mari de la malade, le père de la *jolie mignonne*, était appuyé sur le pied du lit, et c'était lui qui, en étendant la main lorsque Brune avait frappé à la porte, avait donné accès au jeune étudiant.

A l'entrée de celui-ci, Fouché, qui causait avec Mme Bernard garda aussitôt le silence.

Brune salua les personnes en présence desquelles il se trouvait, et fut accueilli par un serrement de mains du teinturier, par un doux sourire de la malade et par un geste amical de MM. Gorain et Gervais.

Fouché se souleva sur son siège pour répondre au salut de l'étudiant; mais comme en se rassayant son visage se trouva éclairé en plein par une chandelle placée sur la table, Brune fit un geste de surprise,

—Monsieur Fouché! dit-il avec étonnement.

—Monsieur Brune, je crois? répondit le professeur.

—Lui-même, monsieur, qui a eu l'honneur de vous rencontrer plusieurs fois aux cours de l'Ecole de droit. Je suis heureux de vous retrouver chez Bernard, car l'aide de vos lumières ne peut que nous être de la plus grande utilité pour diriger nos recherches.

—Oui, ajouta le teinturier; monsieur a la bonté de s'intéresser à notre malheur. C'est cet excellent Gorain qui nous l'a amené ce soir.

—Certainement.... certainement.... balbutia M. Gorain. Vous savez que tout ce que je puis faire, je le ferai.... mais je crains bien que....

—Ne dites pas cela, interrompit vivement Mme Bernard en se dressant sur son lit. Ne dites pas que je ne retrouverai pas ma fille, je mourrais à l'instant.

—Certes, je ne dis pas.... continua Gorain avec un embarras croissant: mais je crois.... j'imagine qu'il serait sage....

—De cesser nos recherches? s'écria encore la pauvre mère dont le visage s'empourpra.

—Avez-vous des nouvelles? demanda le teinturier en s'adressant à l'étudiant.

—Aucune! répondit celui-ci.

Maitre Bernard baissa la tête et deux larmes perlèrent au bord de ses yeux.

PRESENTS DE
NOEL ET DE JOUR DE L'AN.

Les personnes amateurs d'objets d'Arts, de Fantaisie, et de Bijouterie peuvent s'adresser à la Maison

VIDAL LEFORD,
227 RUE NOTRE-DAME.

Nous avons eu occasion d'examiner leur Stock et nous pouvons affirmer que sous le rapport du bon goût et du fini. Ils possèdent un choix d'Articles qui ne peut pas être surpassé.

2-51-b

AVIS IMPORTANT.

A cause de l'accroissement rapide de nos ventes, nous avons loué et arrangé le magasin, No. 282 et 284 Rue Notre-Dame, où nous avons un assortiment considérable de MOULINS A COUDRE DE WHEELER ET WILSON ET DE HOWE.

On doit s'en souvenir comme d'un fait de la plus grande importance, que le WHEELER & WILSON est le seul moulin auquel on ait décerné une MEDAILLE D'OR, à la dernière Exposition Universelle à Paris.

Le "Daily Witness" le "News," le "Star" et d'autres journaux s'accordent à dire que ce moulin est le plus parfait de tous, et que quoique l'on dise des autres, le WHEELER & WILSON sera toujours le meilleur.

A MM. S. B. Scott et Cie : 282 et 284 Rue Notre-Dame.

MM.—Nous soussignées Soeurs de Charité, certifions avec plaisir qu'après un essai de dix années, nous avons trouvé les moulins à Coudre de Wheeler & Wilson, supérieurs sous tous les rapports à tous autres Moulins qu'en emploie dans notre établissement. Le mécanisme en est fort et parfait et avec un peu de soin ils ne se dérangent jamais.

SEUR COUTLÉE,
SEUR BAYEUR.
Hôpital-Général.

1-51-d Soeurs Grises

ON VIENT DE RECEVOIR

Un Bel Assortiment de

PORTE-HUILIERS PLAQUÉS
EN ARGENT,

De nouveau Déssein et de première qualité à bon Marché au comptant.

AUSSI

DES BOITES D'ETAIN VERNIS

De toutes grandeurs et de toutes formes.

CHEZ

MEILLEUR. & CIE.

526—RUE CRAIG—526

1-57-d

CADEAUX

DE

NOEL ET DU NOUVEL AN.

MM. BRODEUR & BEAUVAIS ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général, qu'ils ont un assortiment complet de Bottes et Souliers d'Hiver, et de Souliers et Pantoufles Blanches pour Dames, ainsi qu'une grande quantité de Bottes Françaises, importées pour Messieurs, à \$3.00 seulement la paire. Aussi quelques paires de Souliers de Drap pour Dames, doublés en peau de mouton. Souliers Balmoral pour Dames, doublés en flanelle, à \$1.50 la paire. Si vous voulez faire un cadeau utile à Noël ou au Nouvel An, rien n'est meilleur qu'une bonne paire de Souliers chauds pour votre Dame, votre Fille, ou votre Enfant.

BRODEUR & BEAUVAIS.

Successeurs de J. & T. BELL.

1-51-b 273 Rue Notre-Dame

L'ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL
ET HISTORIQUE.

De J. B. ROLLAND ET FILS pour 1871.

C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une foule de renseignements utiles.—A vendre chez tous les Marchands.—Prix : 5 centimes.

N. B.—C'est le seul Almanach dont le Calendrier des Fêtes Religieuses soit conforme à l'Ordo.

AUSSI le Calendrier de la Puissance du Canada pour 1871, contenant une liste complète du clergé de la Puissance.

NOUVEAUTÉ! CARTES JACQUES - CARTIER.

Nous venons de recevoir un grand assortiment de Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75, \$2 et \$3 la douzaine.—En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND ET FILS.

Nos. 12 et 14, rue St. Vincent, Montréal.

NOTRE-DAME DE LOURDES.

Par HENRI LASSERRE.

Ouvrage honoré d'un brevet spécial adressé à l'auteur par Sa Sainteté le Pape Pie IX.—Trente-sixième édition.—Autorisée par Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Montréal, et ornée de deux belles gravures. 1 beau vol. in-8 de 360 pages. Br., 75 cts.; rel. \$1.—En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND ET FILS,

1-34-22 Nos. 12 et 14, rue St. Vincent, Montréal.

USINES A MÉTAUX DE LA PUISSANCE.
ESTABLIE 1828.

CHARLES GARTH ET CIE.,

PLOMBIER, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ.
FONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS
ET MACHINISTES, ETC., ETC.

Fabricants et Importateurs de
CUVRE A L'USAGE DES PLOMBIERES, DES MÉCANICIENS ET
D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR; USINE A
CUVRE ET A FER; APPAREILS A GAZ ET
A VAPEUR, ETC., ETC.. ETC.

Toutes sortes d'ouvrages pour

Usines à Gaz, Etablissements Hydrauliques, Distilleries et Brasseries, Raffinerie, Phares, etc., etc.

AUSSI:

On entreprend de faire chauffer les Bâtiments publics et privés, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaude Patenté de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et rétés.

En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gaseliers, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc.; Tuyaux en Fer Travillé, avec appareils de Fer Malléable et Fondu pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz.

Bureau et Usine, Nos. 536 à 542, Rue Craig.

1-47-22 MONTREAL.

SI VOUS AVEZ LA TOUX, ESSAYEZ

Le Sirop de Gomme d'Epinette Rouge de Gray.
Le Sirop de Gomme d'Epinette Rouge de Gray.
Le Sirop de Gomme d'Epinette Rouge de Gray.
Le Sirop de Gomme d'Epinette Rouge de Gray.

Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc.
Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc.
Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc.
Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc.

Vingt-cinq centins la bouteille.
Vingt-cinq centins la bouteille.
Vingt-cinq centins la bouteille.

A vendre chez MM. Devins et Bolton, E. Muir, Tate et Coverton, J. Goulden, J. Birks, Drs. Desjardins et Ambrose, rue St. Laurent.

Et chez le préparateur HENRY R. GRAY,
Pharmacien,
144, Rue St. Laurent.

M. A. BELANGER,
ÉBÉNISTE,
No. 276.

RUE NOTRE-DAME.
4e porte de MM. H. et H. MARSHALL.

Il vient de recevoir et reçoit constamment un assortiment considérable de Meubles pour Salon, Salle à Dîner et Chambre à Couche
DE TOUTES FORMES ET DE TOUS PRIX.
Il invite le public à venir visiter son Magasin avant de se pourvoir ailleurs.

1-47-f GRANDE VENTE
DE
HARDÉS FAITÉS.

650 PARDESSUS.
400 PEA JACKETS.
1,000 PAIRES PANTALONS.
800 VESTES.
800 CHEMISES CASIMIR.
1,000 PAIRES CALEÇONS.
ETC., ETC., ETC.

Aussi une grande variété de Draps de Castor et Pilot, Drap Français et Anglais, Tweed et Casimir.
A 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire.
REGIS DEZIEL,
131, Rue St. Joseph.
40-6m.



C. A. RAYMOND.

Employé durant sept ans, de la maison Radway & Co., vient de quitter son emploi pour fabriquer à son propre compte des Remèdes encore plus efficaces que ceux qu'il avait l'habitude de vendre. Il a réussi à faire disparaître du Remède primitif cette acréole qui en paralyssait les effets et le rendait en même temps difficile à prendre.

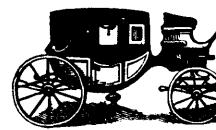
Ceux qui se servent aujourd'hui de son célèbre remède le préfèrent, administré intérieurement ou extérieurement, pour la raison bien simple qu'il agit plus promptement et laisse dans la bouche un goût des plus agréables tout en se vendant à meilleur marché que tout autre remède.

Il compte sur le bienveillant patronage de ceux qui l'ont déjà encouragé et il promet entière satisfaction à ceux qui se serviront de son célèbre Remède.

A vendre à Montréal, Chez DEVINS & BOLTON.

A Québec, Chez M. E. BRUNET, Pharmacien, Rue du Pont, et chez JAMES HOSSACK & CIE., marchands d'épicerie, Rue Notre-Dame, Basse ville.

Toute correspondance doit être adressée au Propriétaire, No. 7, Ruele Berry, Montréal, près la Place Viger.

MERVEILLEUX ET PARFAIT.
GERVAIS et Cie.

Manufacturiers de voitures de toutes espèces, ont remporté à l'Exposition Provinciale de Québec, tenue à Montréal en 1870, cinq premiers prix pour voitures d'été et d'hiver.

Les soussignés offrent en vente le meilleur assortiment de voitures d'hiver.

Tout ouvrage est garanti et supérieur à tout autre fait en Canada pour sa légèreté et sa duréte.

GERVAIS & CIE.
44h No. 810 Rue Craig, Montréal.

Dépôt. 69, Rue Bonaventure.

N. CODERRE, MARCHAND-TAILLEUR, No. 208, rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARRET et PRICE. Montréal, où l'on trouvera des DRAPS, CASIMIRES ET TWEEDS de toutes sortes et des goûts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés.

Montréal. 4 mai 1870.



DÉPARTEMENT DES DOUANES.
Ottawa. 16 Décembre, 1870.
L'ESCOMPTÉ AUTORISE sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 10 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessous est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.

Compagnie du Chemin de Fer le
Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMÉLIORÉ DES TRAINS.

POUR L'HIVER DE 1870-71.

AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:

ALLANT A L'OUEST,

Trains de la Malle pour Toronto et les stations intermédiaires..... 8.00 A.M.

Express de Nuit pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago et tous les points de l'ouest à..... 8.00 A.M.

Train d'accès pour Kingston, Toronto et les stations intermédiaires. 6.00 A.M.

Train d'accès pour Brockville et les stations intermédiaires..... 4.00 P.M.

Trains pour Lachine à 6.00 A.M. 7. A.M., 9.15 A.M., Midi, 1.30 p. m., 4.00 p. m., et 5.30 p. m. Le train de 1.30 p. m. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train d'accès pour Island Pond et les stations intermédiaires..... 7.10 A.M.

Express pour Boston via Vermont Central..... 9.00 A.M.

Express pour New-York et Boston via Vermont Central..... 3.45 P.M.

Express pour New-York et Boston, via Plattsburgh, le Lac Champlain, Burlington et Rutland, à..... 6.00 A.M.

Do..... do..... 4.00 P.M.

Express pour Island Pond..... 2.00 P.M.

Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Brompton Falls, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement, à..... 10.10 P.M.

Il y aura des Chars dortoirs à tous les trains de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Les steamers "CARLOTTA" ou "CHASE," laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Mercredis et Samedis après-midi, à 4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland tous les Lundi et les Jeudis, à 6.00 heures p. m., pour St. Jean, N. B., &c., &c.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grand'Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES, Directeur-Général.

Montréal, 7 Novembre 1870.

1-46-1f

DÉPÔT

de la

CÉLÈBRE CHAISE

HAMAC.

CANAPÉ, PLIANT

et

FAUTEUIL,

combiné

EN UNE SEULE.

Au Bureau du DOMINION DYE WORKS,

301, rue Notre-Dame,

Montréal.

DÉFENSE DE PARIS.

MONTRÉAL MENACÉ PAR LES GRANDS FROIDS

DE L'HIVER.

Afin de se défendre contre les grands froids de l'hiver qui nous menacent depuis quelques jours, laissez vos ordres pour faire monter vos Poêles, vos Tuyaux et vos Fourneaux chez

GEORGE YON, FERBLANTIER ET PLOMBIER,

No. 241, — RUE S. LAURENT, — No. 341.